

SERVICE DU PERSONNEL

AIDE – MEMOIRE

des conditions d'admission détaillées au poste vacant

Bachelor en sciences sociales et éducatives

L'administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette se propose de recruter à plein temps pour les besoins du service « coordination sociale » un bachelors en sciences sociales et éducatives.

Conditions d'admissibilité :

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18 décembre 2009 modifiant entre autres l'article 2 de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- être détenteur d'un bachelors en sciences sociales et éducatives ;
- le cas échéant être détenteur d'une autorisation à exercer la profession d'assistant social au Luxembourg.

Le champ d'activité et les tâches du nouveau titulaire sont entre autres définis comme suit :

- Analyse des demandes de logements sociaux ;
- Enquêtes sociales auprès des demandeurs permettant de déterminer les besoins réels en matière de logement ;
- Elaboration de propositions d'attributions des logements selon des critères sociaux ;
- Suivi social des locataires (des logements communaux et des logements de la gestion locative sociale) ;
- Coopération étroite avec les services internes et externes compétents en matière sociale et de logement ;
- Assurer les tâches liées à la gestion locative sociale (communication sur la gestion locative sociale, interlocuteur des propriétaires ...) ;
- Supervision des déguerpissements et des relogements en cas d'insalubrité ;

Profil :

- être disposé à travailler de manière autonome et en équipe ;
- avoir de bonnes capacités rédactionnelles ;
- être doté des compétences sociales suivantes :
 - rigueur, bon esprit d'organisation et de coordination ;
 - esprit d'équipe prononcé ;
 - autonomie et capacité de motivation ;
 - aisance au niveau des relations interpersonnelles
 - bonnes facultés de communication ;
 - sens des responsabilités.

Expérience professionnelle:

Une expérience professionnelle dans une fonction analogue sera considérée comme un avantage.

Pièces à joindre à la candidature :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae détaillé (périodes exactes des occupations professionnelles antérieures)
3. Copies des certificats et diplômes d'études
4. Copie de l'inscription du certificat d'études supérieures au registre prévu par la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles
5. Extrait de l'acte de naissance
6. Copie de la carte d'identité ou du passeport
7. Copie de la carte d'identification de la Sécurité Sociale (matricule national)
8. Extrait récent du casier judiciaire (bulletin No3) (demande en ligne via le site <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/citoyennete/certificat-casier-judiciaire/casier-judiciaire/extrait-casier-judiciaire.html>)
9. Le cas échéant, autorisation à exercer la profession d'assistant(e) social(e) au Luxembourg
10. Le cas échéant, le certificat de réussite à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement A2, sous-groupes éducatif et psycho-social.

Les candidatures munies des pièces à l'appui demandées sont à adresser au collège échevinal, b.p.145, L-4002 Esch-sur-Alzette, pour le **23 octobre 2021 au plus tard**.
Les demandes incomplètes ne pourront pas être prises en considération.

Il est impératif d'indiquer l'adresse exacte, l'adresse email et le numéro de téléphone du candidat.

Modalités d'embauche :

Le recrutement se fera sur base des dossiers de candidatures, d'entretien, et le cas échéant suivant d'autres démarches éventuellement à définir.

Les candidats bénéficiant déjà du statut de fonctionnaire ou disposant d'un certificat de réussite à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement A2, émis par le Ministère de l'Intérieur et datant de moins de 5 ans au moment du dépôt du dossier de candidature auront la possibilité d'être nommés dans le statut de fonctionnaire.

Les candidats ne bénéficiant pas du statut de fonctionnaire ou ne disposant pas d'un certificat de réussite à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement A2 seront engagés sous le statut de l'employé communal avec possibilité d'intégrer la carrière de fonctionnaire.

Esch-sur-Alzette, le 30 septembre 2021
Le collège échevinal